

QUATORZIÈME ANNÉE. VOL. XXVIII, No 21

Samedi 21 Novembre 1898

La
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
MONTREAL


Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Castle & Fils: 20: Rue: Université: : MONTREAL : :
Vitraux: d' Art: et: Cloches: D'EGLISES
 AGENTS. POUR. E: CHAMPIGNEULE: &: CIE: France

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,
PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression
 Couvresseurs en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.
BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.
 Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.
 Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Saints Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
 Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
 St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
 Clergé et des Communautés Religieuses.

ADOLPHE C. LARIVIERE RODRIGUE C. LARIVIERE PIERRE DUBE

LARIVIERE & DUBE

MANUFACTURIERS DE

Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.

Tournages et Découpages

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL

COUTLEE FRERES
MARCHANDS - TAILLEURS

A l'Enseigne du Gros Coq Doré

1516, RUE NOTRE-DAME

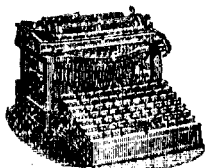
Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours,

MONTREAL

Hardes faites dans les derniers goûts. Habilllements faits à ordre en dix heures d'avis.
 Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au com-
 plet et méritent l'attention des acheteurs.

G. A. FLAGEOL, Tailleur.
N. BERTHIAUME, Gérant.

GEORGES COUTLEE, Prop.



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS
DENSMORE,
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,
HARTFORD:**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.
Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.
Machines de seconde main, en parfait état.

Fournitures de Miméographe et de Néostyle

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

CLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Batisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,
Téléphone Bell 2065 MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : *Batisse Imperiale* 1er etage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

100 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

'COIN DE LA RUE BEAUDRY;

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	22	NOVEMBRE	— St-Martin.
MARDI	24	"	— Ste-Sophie.
JEUDI	26	"	— St-Jean.
SAMEDI	28	"	— St-Edmond.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	22	NOVEMBRE	— 26 Pent. Ste. Cécile, V. M., d. n.
LUNDI	23	"	— S. Clément, P. M., d. n.
MARDI	24	"	— S. Jean de la Cr., C., d.
MERCREDI	25	"	— S. Catherine, V. M., d.
JEUDI	26	"	— S. Sylvestre, abbé, d.
VENDREDI	27	"	— S. Léopard, de P. M., C., d.
SAMEDI	28	"	— Vig. de S. André.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :
 Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.
 Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.
 Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents
 défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE

**Photographes
 attirés du Clergé**

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses
 MM. LAPRES & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs
 clients.

TELEPHONE 7283 360 RUE ST-DENIS MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture
 et en bronze, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanc-
 tuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs
 et Burettes Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'Archevêché de Montréal.

*Magnifique candélabre br eveté au Canada et aux Etats-Unis,
 sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements diffé-
 rents, aux prix de \$32.50 la paire.*

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montreal

Aux Messieurs du Clergé

MANDEMENTS

Lettres Pastorales, Circulaires

ET AUTRES DOCUMENTS

Publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection. 11 volumes, brochés.

EN VENTE

A l'archevêché de Montréal

La Compagnie d'approvisionnement alimentaires (Limitée)

87 ET 89 RUE ST-JACQUES. MONTREAL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

**HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.**

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

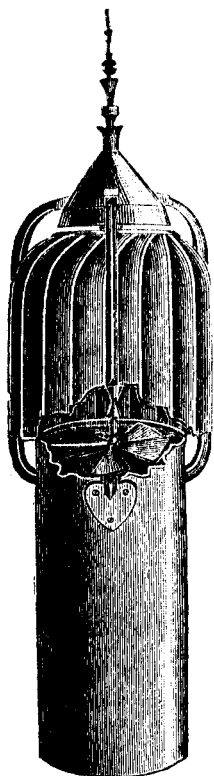
ROBERT MAISON DE FINANCE
180 rue ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Épargne
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

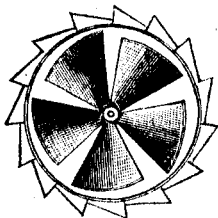
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures
Édifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . . .
. . . Ecuries
Cabinets . . .
. . . d'Aisance
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES : — Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421½, RUE CRAIG. Montréal.

AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **RR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles à \$3.00
 " " " par gallon à 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.

VIN DE TABLE { Par caisse de 12 bouteilles :..... \$ 2.50
 MONTFERRAND { Par gallon :..... \$ 0.90
 (BORDEAUX) { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons..... \$40.00

Vins de PORTO, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$4 la caisse à \$20.

COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BOUGIES blanches et de couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.

Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc.
 Provenance et pureté des produits garantie.

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE
MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne
MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

☛ Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU
DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, residences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C. O. BEUCHEMIN & FILS

• 256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Le Purgatoire d'après les révélations des saints, par l'abbé Louvet. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
Purgatoire et ciel , par l'abbé Sanson. 1 vol. 7½ x 5.....	0 75
La charité pour les morts et consolation pour les vivants, par Gergères. 1 vol. 6 x 4.....	0 75
Les merveilles divines dans les âmes du purgatoire, par le P. Rossignoli. 1 vol. 6½ x 4.....	0 38
Les saintes âmes du purgatoire, par un religieux trappiste. 1 vol. 6 x 4, relié toile.....	0 60
Mois consolateur des âmes du purgatoire, ou méditations, prières et pratiques pour le mois de novembre, avec une introduction sur le respect dû aux morts, les funérailles, les cimetières et les tombeaux. 1 vol. 6 x 4.....	0 40
Neuvaine des morts , ou méditations propres à adoucir l'idée de la mort, suivies d'un chemin de croix. 1 vol. 5½ x 3½.....	0 35
Mois des âmes du purgatoire , méditations, prières, indulgences, par l'abbé Bidon. 1 vol. 6 x 4.....	0 30
Mois des âmes du purgatoire , ou méditations pratiques pour chaque jour du mois de novembre, par l'abbé Berlioux. 1 vol. 6 x 4.....	0 33
—Le même ouvrage, relié toile.....	0 50
Le souvenir des morts ou moyens de soulager les âmes du purgatoire, par l'abbé Chevojon. 1 vol. 5 x 3.....	0 33
Manuel complet de dévotion envers les âmes du purgatoire, par l'abbé Daude. 1 vol. 5½ x 3½.....	0 50
Manuel de dévotion aux âmes du purgatoire, par l'abbé Gaduel. 1 vol. 5 x 3.....	0 33
Le mois de novembre consacré au soulagement des âmes du purgatoire, par Haliez. 1 vol. 5 x 3½.....	0 20
De la douleur , par Mgr Bougaud. 1 vol. 6 x 5.....	1 00
Le consolateur , ou pieuses lectures adressées aux malades et à toute personne affligée, par Lambillotte. 1 vol. 6 x 4.....	0 38
Le coadjuteur parfait , par le P. Lefebvre. 1 vol. 6 x 4.....	0 55
Au ciel on se reconnaît , lettres de consolation écrites par le P. Blot. 1 vol. 6 x 4.....	0 25
L'âme sur le calvaire , considérant les souffrances de Jésus-Christ, par l'abbé Baudrand. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 25
La douleur et la mort , entretiens et discours, par le P. Vaudon. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 88
La journée des malades , par l'abbé Perreyve. 1 vol. 7½ x 5½.....	0 88
Le sacrifice dans le dogme catholique et dans la vie chrétienne, par l'abbé Buathier. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
Les dernières étapes de la vie chrétienne, pour lire pendant la fête des morts, par l'abbé Bolo. 1 vol. 7 x 5.....	0 63
Le lendemain de la vie , par le même. 1 vol. 7½ x 5.....	0 63

LA
semaine
DE
Religieuse
MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires. — II. Le Congrès anti-maçonnique de Trente : son organisation, sa composition, ses travaux, ses résultats pratiques, l'incident Vaughan, Margiotta, Bataille, Léo Taxil, Epilogue. — III. « Un manifeste libéral. » — IV. Ordination. — V. Récents décrets de la Sacrée Congrégation des Rites. — VI. Hostilité démasquée. — VII. Informations. — VIII. Litanies (consultation).

OFFICES EXTRAORDINAIRES


Annonces. — Annonce de l'Avent.

Cathédrale. — *Mercredi, le 25.* — A 6.45 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Titulaires. — *Dimanche, le 22.* — Solennité des titulaires de Saint-Grégoire-le-thaumaturge, de Sainte-Elisabeth-de-Hongrie, de Saint-Félix-de-Valois, de la Présentation à Dorval, de Saint-Colomban et de Saint-Léonard-de-Port-Maurice.

LE CONGRÈS ANTI-MAÇONNIQUE DE TRENTE

Son organisation.—Sa composition.—Ses travaux — Ses résultats pratiques.—L'incident Vaughan.—Margiotta, Bataille, Léo Taxil. — Epilogue.

 E Congrès anti-maçonnique de Trente, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, a dépassé toutes les espérances.

Les offices religieux se sont déroulés avec une grande pompe dans l'église de Sainte-Marie Majeure, là même où l'avant-dernier concile œcuménique tint ses sessions.

Dans la chapelle du Séminaire fort élégamment décorée avaient

lieu les séances générales et les séances de sections qui réunissaient chaque matin un millier de personnes.

Les congressistes étaient venus d'Italie, de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne, de Suisse, de Hollande, du Portugal, du Canada, etc., etc.

La présidence active du Congrès avait été donnée à Son Altesse le Prince de Loewenstein, ami personnel de l'empereur François-Joseph. Une vingtaine d'évêques ont pris part aux travaux et soixante autres s'étaient fait représenter par des dignitaires ecclésiastiques. Mgr le Prince Evêque de Trente, président honoraire, était partout se multipliant avec une charmante amabilité. Son Eminence le Cardinal Haller présidait les séances générales. La population de Trente s'était fait un devoir de préparer aux congressistes une réception enthousiaste et les principaux habitants de la ville ont offert l'hospitalité aux dignitaires ecclésiastiques et civils. Le nombre total des adhésions données par écrit dépasse vingt mille.

Bref, fort des encouragements reçus et béni par le pape, le Congrès a été une manifestation imposante ; espérons qu'il sera le signal d'une nouvelle croisade contre la secte, ennemie jurée de l'Eglise.

Les travaux ont eu pour objet : 1o l'étude *théorique* de la maçonnerie ; 2o les conclusions *pratiques* à prendre pour la combattre efficacement.

Ces travaux étaient divisés en quatre sections :

1o *Doctrines maçonniques*, section présidée par M. le chanoine Mustel, directeur de « La Revue Catholique de Coutances » ;

2o *Action maçonnique*, sous la présidence de M. Tardivel, directeur de « La Vérité, » de Québec ;

3o *Prière*, section présidée par le professeur J. Collell, chanoine de la cathédrale de Vich, en Espagne ;

4o *Action anti-maçonnique*, présidée par le commandeur Pietro Pacelli, vice-président général de l'« Union anti-maçonnique de Rome ».

Les séances ont été de deux sortes : séances de sections, où furent lus les rapports particuliers ; et séances générales, où furent présentées à l'approbation du Congrès tout entier les propositions déjà approuvées dans les différentes sections.

On le comprendra facilement, nous ne pouvons résumer ici les nombreux discours prononcés pendant ce Congrès.

Aux séances générales, il y avait parfois jusqu'à quatorze orateurs inscrits. Tous soulevaient les applaudissements de l'assemblée en flétrissant les erreurs et les crimes des loges, et en excitant à la lutte vigoureuse contre la secte infâme.

Dans les séances de sections, un travail plus pratique était fait, qui préparait, ainsi que nous venons de le dire, les conclusions mêmes du Congrès, présentées sous forme de déclarations et de vœux et saluées d'unanimes marques d'approbation.

Les doctrines maçonniques, l'action maçonnique, la prière et l'action anti-maçonnique se sont ainsi partagé l'attention et l'étude des congressistes.

Les débats se faisaient généralement en français et en italien.

* * *

Voici la plus grande partie des résolutions et des vœux approuvées par le Congrès.

En posant en principe que toute organisation et action anti-maçonniques doivent s'inspirer des enseignements et directions des Actes pontificaux, et notamment de l'encyclique *Humanum Genus*, le premier Congrès anti-maçonnique international adopte le statut fondamental qui suit :

1^o Le Conseil directif général de l'Union anti-maçonnique universelle, fondée à Rome le 20 septembre 1893 et approuvée par le Saint-Siège, est constitué, à dater du présent Congrès de Trente, centre unique de tous les groupements anti-maçonniques catholiques, soit établis comme sociétés ou comités agissant isolément, soit fonctionnant comme ligues ou fédérations ;

2^o Tout groupe anti-maçonnique catholique soumettra ses règlements particuliers à l'autorité diocésaine et acceptera, en toute circonstance, ses avis et ses conseils. Les sociétés ou comités agissant isolément, ainsi que les ligues ou fédérations, du moment qu'elles auront satisfait aux conditions ci-dessus, seront reconnues par le comité directif général de l'Union anti-maçonnique universelle comme participant à l'action commune ordonnée par le Saint-Siège ;

3^o Les sociétés ou comités agissant isolément, et reconnus comme il vient d'être dit, ainsi que les conseils centraux des ligues ou fédérations, devront se tenir en rapports suivis avec le comité national de l'Union anti-maçonnique existant dans leur pays ;

4o Dans toute société ou comité agissant isolément, ainsi que dans tout conseil central de ligne ou fédération, le comité national de l'Union anti-maçonnique universelle aura de droit un délégué le représentant. D'autre part, toute société ou ligue reconnue par l'Union anti-maçonnique universelle devra avoir un délégué la représentant au sein du comité de l'Union ;

5o Le conseil directif général de l'Union anti-maçonnique universelle est seul chargé de convoquer les Congrès anti-maçonniques internationaux ;

6o Les sociétés ou comités, les ligues ou fédérations fonctionnant dans les conditions édictées par le présent statut prendront de droit part à ces Congrès en la personne de leurs représentants, reçus à titre de membres actifs, en se conformant aux conditions générales fixées par le dit conseil directif.

Des vœux ont été émis par le Congrès au sujet de la fondation de comités nationaux, de la presse anti-maçonnique, de l'enseignement des universités catholiques, de l'armée, des nouveaux convertis et des pouvoirs publics.

Nous citerons en entier la proposition suivante émise par la quatrième section (Action anti-maçonnique) :

Considérant la très haute mission de la femme dans la société ;

Considérant combien il est utile de lui présenter un modèle de vertus et d'héroïsme ;

Considérant que la vénérable Jeanne d'Arc a été, ces dernières années, proposée par le Saint-Père à l'admiration et à la vénération du monde catholique ;

Le Congrès émet le vœu :

1o Que la femme entre dans l'action anti-maçonnique ;

2o Que la vie de Jeanne d'Arc soit réjue par la voie de la presse ;

3o Que les femmes catholiques fassent de particulières instances auprès du Saint-Siège pour que soit proclamée la béatification sollicitée de cette sainte héroïne qui a tant d'influence sur la conversion des francs-maçons.

Voici enfin les vœux présentés par la troisième section (Prière), et adoptés par le Congrès :

1o Considérant que, plus que jamais, le recours au Saint-Esprit

est nécessaire à notre époque, afin d'assurer aux catholiques la force indispensable pour la lutte contre la franc-maçonnerie et pour obtenir aux âmes esclaves de la secte la lumière et la grâce de la conversion ;

Le premier Congrès anti-maçonnique recommande l'œuvre de la *Milice du Saint-Esprit* dans le sens et les conditions de l'approbation déjà obtenue du Saint Siège.

2o Considérant que la lutte contre la maçonnerie est devenue universelle et que le devoir de tout catholique est de se défendre contre elle et de la combattre ;

Considérant que la Confirmation est le sacrement qui nous constitue soldats du Christ ;

Le Congrès émet le vœu que les enfants à confirmer et les parrains de confirmation soient instruits spécialement sur la doctrine du Saint-Esprit, et sur les grâces de combat conférées par ce sacrement.

3o Le Congrès considérant que l'Œuvre de l'Adoration réparatrice internationale, qui a son siège central dans l'église de Saint-Joachim à Rome, par les hautes approbations qu'elle a reçues du Souverain-Pontife et par son universalité, constitue une des œuvres les plus importantes de réparation des sacrilèges maçonniques, émet le vœu suivant :

Toutes les œuvres de prières et spécialement l'Adoration quotidienne du Saint-Sacrement, fondée à Turin, ayant pour objet la réparation des sacrilèges maçonniques et la conversion des francs-maçons, sont invitées à s'affilier à cette œuvre romaine, suivant les règles prescrites par l'Eglise, pour pouvoir participer à ses indulgences et s'unir à son action universelle.

4o Considérant que l'Œuvre des messes quotidiennes et des journées de réparation des sacrilèges maçonniques et pour la conversion des francs-maçons est absolument nécessaire pour empêcher les progrès de la secte ;

Le Congrès émet le vœu que cette œuvre fondée en France et répandue ailleurs, se propage et forme le moyen principal et le plus efficace de l'action antimaçonnique.

5o Le Congrès recommande aussi la pieuse association du *Crucifix* pour la conversion des sectaires, établie à Vérone par S. Em. le Cardinal Canossa.

Le Congrès recommande également toutes les œuvres analogues de prières qui se conforment aux traditions et aux besoins de chaque

pays, et indique spécialement comme très efficace par son but et ses moyens d'action l'*Apostolat de la prière*.

60 Le Congrès demande que le Conseil central de l'Union anti-maçonnique de Rome adopte une formule officielle de prière qui devienne commune à tous les membres de l'Union.

70 Le Congrès, voulant se conformer aux ordres de Sa Sainteté, reconnaissant l'importance que, sans aucun doute, peut avoir contre les machinations de la franc-maçonnerie, l'usage de la formule spéciale de l'exorcisme public et enrichi d'indulgence, en date 18 mai 1890, supplie respectueusement Nosseigneurs les Evêques et demande aux prêtres de procurer la diffusion et la pratique de cet exorcisme dirigé directement contre la secte.

80 Le Congrès recommande et espère la propagation universelle d'une pratique déjà en usage dans beaucoup de diocèses, consistant à ajouter au renouvellement des promesses du baptême qui se fait le jour de la première communion, l'engagement formel de ne jamais s'affilier aux sociétés secrètes conformément aux conseil du Saint-Siège.

90 Le Congrès, répondant au vœu unanime de ses membres, déclare officiellement que l'œuvre du Congrès anti-maçonnique et toutes les œuvres anti-maçonniques dépendant du Conseil central de Rome, sont désormais consacrées au Sacré-Cœur de Jésus et émet le vœu que les bannières de toutes les associations catholiques portent comme emblème le Sacré-Cœur dans une croix.

Parmi ces conclusions pratiques, on a pu le remarquer, il en est une qui se rattache de soi à l'*Œuvre de la première communion*, déjà recommandée dans notre journal. Il s'agit de l'engagement solennel à prendre par les enfants, au jour de leur première communion et au moment où ils renouvellent les promesses de leur baptême, de ne jamais donner leur nom à la franc-maçonnerie et aux organisations similaires et de mettre tout en œuvre, non-seulement pour fuir ces sociétés, mais aussi pour en combattre le pernicieux esprit.

Cette importante résolution du Congrès de Trente, en arrachant aux sectes maçonniques les jeunes âmes qu'elles pourraient plus facilement séduire, produira certes les meilleurs effets si, comme il n'en faut pas douter, elle est universellement mise en pratique.

Avant de clore ce compte-rendu bien rapide et bien imparfait, donnons au moins une idée de la majesté des manifestations de foi publiques qui ont marqué l'ouverture et la clôture du Congrès.

M. le chanoine Mustel raconte ainsi la procession du dernier jour de ces solennelles assises :

« Soixante paroisses étaient venues y assister, avec leurs bannières, les drapeaux, les étendards de leurs confréries, de leurs associations catholiques, de leurs tiers-ordres, etc., dont les membres, — des hommes à la physionomie franche et fière, — portent, pour la circonstance, de véritables costumes religieux. Il fallut plus de deux heures à l'immense cortège pour défiler avant que le Saint-Sacrement, porté par S. Em. l'archevêque de Salzbourg, sortit de la basilique, entouré des évêques, du clergé et des congressistes, qui portaient de grosses et lourdes torches de cire. Les premiers rangs de la procession avaient circulé à travers tous les quartiers de la ville de Trente, très étendue pour sa population de vingt-deux mille âmes, en parcourant presque toutes les rues, avant que nous eussions franchi le seuil de la cathédrale, et il leur fallut décrire de nouveaux méandres dans les rues qui avoisinent la cathédrale, pour éviter de nous rencontrer et d'obstruer le passage.

« Près de quinze mille personnes avaient pris place dans les rangs, où les hommes dominaient. Et cependant partout, dans les rues et sur les places, la foule s'entassait heureuse, recueillie, édifiante de respect et de piété. Les étrangers étaient au nombre de trente mille au moins, nous a-t-on dit. Sous un ciel splendide, dans un cadre merveilleux que fermaient au loin les hautes montagnes dont Trente est entourée, nos rangs se déroulaient, les chants liturgiques éclataient, graves et solennels, tantôt interrompus, tantôt accompagnés par d'excellentes fanfares, tandis qu'au loin les confréries et les paroisses chantaient des cantiques populaires. Deux cents bannières de toutes couleurs et de formes variées flottaient au vent, sous une chaude et pure lumière qui faisait resplendir l'or et l'argent de leurs emblèmes et de leurs inscriptions, et, de toutes les hauteurs, les forts envoyaient leurs détonations répétées, hommage de la puissance publique au Roi des rois, au Maître du ciel et de la terre, devenu le Sauveur du monde, par la Crèche, le Calvaire et l'Autel. L'impression était saisissante ; elle le fut plus encore lorsque, au retour, au moment où Jésus-Hostie rentra dans le temple, toutes les batte-

ries tonnant à la fois, les soixante étendards qui s'étaient massés, sur plusieurs rangs, devant le portail, s'inclinèrent d'un même mouvement prompt et harmonieux, pour saluer le divin Maître. »

* * *

Un incident s'est produit le dernier jour du Congrès, qui a passionné les esprits et qui depuis a suscité dans la presse catholique des deux mondes une ardente polémique.

De cet incident, nous avons lu plusieurs versions très différentes les unes des autres.

Pour plus de sûreté, écartons les affirmations contradictoires des intéressés, et laissons la parole à Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, lui-même présent aux débats.

« Le dernier jour du Congrès, écrit le prélat canadien, tous les comités se sont réunis en séance publique pour discuter la personne et les écrits de Diana Vaughan. Les comités sont arrivés à la décision de remettre le tout à un comité spécial qui se réunira à Rome. La raison de cette décision, s'est que ceux des congressistes qui avaient des déclarations catégoriques à faire sur ce sujet, sont tenus au secret par prudence, et s'offrent à révéler ce secret seulement à Rome.

« Il y a eu division. Les Allemands catholiques disent : prouvez l'existence, la conversion, etc., de Diana Vaughan, et ensuite nous examinerons la véracité de ses écrits. Les Français ont pris feu, surtout Léo Taxil et l'abbé Mustel.—Léo Taxil est monté à la tribune d'un bond et a parlé assez vivement pour être rappelé à l'ordre. Il a dit entre autres choses : « Vous mettez en doute l'existence de Diana Vaughan ? Eh ! bien, moi, je suis allé chez elle, elle est venue chez moi dernièrement. J'ai ici, dans ma poche, son adresse, et je ne vous la donnerai pas. Vous êtes trop curieux, messieurs les Allemands. En agissant ainsi, vous faites l'affaire des francs-maçons qui mentent, mentent toujours. Il y a onze ans que je suis converti ; on m'a attaqué de toutes manières, et j'en ai pleuré bien des fois. Aujourd'hui même un journal nie que j'existe, et me réduit à l'état de mythe. On dit ailleurs que Diana Vaughan n'est autre que ma femme, et que les *Mémoires*, le 33e *Crispi*, sont écrits par moi dans un but de spéculation. Eh ! bien, voici le portrait de ma femme, et voici le portrait de Diana Vaughan. » etc., etc. Bref, je suis sorti de là plus convaincu que jamais de l'importance de la mission de *Diana*, puisque les francs-maçons se donnent tant de peine pour la démolir. C'est connu

maintenant, et ça été dit au Congrès, le Dr Margiotta, qui a attaqué Diana, est retourné à la franc-maçonnerie. »

Nos lecteurs peuvent se le rappeler, ce M. Margiotta dont parle Mgr l'évêque de Chicoutimi, avait fait, il y a quelques années, une abjuration solennelle de ses erreurs devant le Saint-Office.

A peu près dans le même temps, nous avons annoncé la conversion de Miss Diana Vaughan, soi-disant une américaine très-haut placée dans la franc-maçonnerie et le palladisme ou le culte de Lucifer.

Plus tard, par le faux converti Margiotta et par quelques journaux catholiques d'Allemagne, des doutes et des accusations furent lancées contre Miss Vaughan, et toute une tempête s'est levée autour de son nom.

En face de l'émotion causée par ces attaques, le Congrès de Trente a voulu tenté de résoudre un problème qui préoccupait si vivement l'opinion.

On vient de lire le récit de l'enquête tenue par les congressistes ; elle a tout simplement abouti à l'ordre du jour suivant : « La quatrième section remercie chaleureusement les orateurs qui ont parlé en sens divers sur Miss Diana Vaughan, et sur la déclaration du commandeur Alliata qu'il existe dans le Comité de Rome une Commission spéciale pour cette question, passe à l'ordre du jour. »

Ainsi donc, même après la discussion très mouvementée qui s'est faite à Trente, il existe encore une question Vaughan.

Exposons la sommairement.

1o Miss Diana Vaughan existe-t-elle ?

2o A supposer qu'elle existe, est-elle l'auteur des publications parues sous son nom ?

3o N'y a-t-il pas plutôt deux Diana Vaughan : celle qui défendait le palladisme dans les journaux maçonniques, et celle qui révèle aujourd'hui les secrets de la secte dans les journaux et revues catholiques ?

4o Dans l'une quelconque de ces suppositions, quelle est la valeur de ces publications ?

La Commission nommée au Conseil central de Rome va sans doute se mettre à l'œuvre résolument et se hâter d'éclaircir tous ces mystères. Elle y est d'autant plus obligée que la présidence de l'Union anti-maçonnique « invite les journaux catholiques à s'abstenir de s'occuper de cette question et particulièrement de se prononcer sur ce sujet des plus délicats, en attendant les délibérations de la Com-

mission, laquelle a commencé son travail et en fera connaître sans tarder le résultat. »

Disons en passant que plusieurs journalistes récusent cette invitation et continuent à discuter ce très complexe et bien difficile problème.

Evidemment c'est leur droit.

Pour notre part, n'ayant aucune lumière particulière à jeter sur la question, on trouvera bon, sans doute, que nous n'entrons pas dans la mêlée.

A titre d'informations, ajoutons cependant quelques mots encore.

Si nos renseignements sont exacts, la Commission romaine mentionnée au cours de cet article se compose des membres suivants : Mgr Clari, nonce apostolique ; Mgr Lazzareschi, évêque de Néocésariée ; le commandeur Alliata, président du comité central de l'Union anti-maçonnique ; M. Verzichi, secrétaire général du comité central de l'Union anti-maçonnique.

Ces noms auraient été d'ailleurs proclamés à Trente.

Bien que, à l'exemple et à la suite des publications et des personnages les plus recommandables, la *Semaine religieuse* ait dans le temps accepté l'hypothèse de la conversion de Miss Vaughan et de M. Margiotta, on a dû remarquer que nous n'avions jamais recommandé les écrits signés par ces ardents néophytes.

Et cependant, de la part de quelques amis et de plusieurs libraires les pressantes sollicitations n'ont pas manqué. Sans vouloir poser le moins du monde à la clairvoyance, il nous est bien permis de noter ici cette prudente réserve.

Enfin, puisque la voie a été ouverte aux révélations de Miss Vaughan par la publication connue sous le nom du *Diable au XIX^e siècle*, dont le Dr Hacks-Bataille fut, de son propre aveu, l'un des principaux collaborateurs, disons aussi un mot de ce personnage.

Le fameux docteur des Messageries françaises, présenté au public par M. Léo Taxil, vient de jeter le masque après son compère Margiotta ; il vomit aujourd'hui les injures les plus grossières et les plus odieuses contre la religion et les catholiques, il avoue sans vergogne que toute cette affaire a été de sa part une honteuse spéculation.

* * *

Il est temps de revenir au congrès de Trente et d'en indiquer les fruits.

Voici, dit M. l'abbé Pillet, dans une correspondance à l'*Univers* le résultat que l'on attend de cette assemblée. Elle a cherché à établir une discipline sérieuse et forte dans les rangs de l'armée qui a pour mission d'abattre la puissance maçonnique. Ce ne sont pas les soldats qui manquent à cette croisade nouvelle. Mais ce qui a fait défaut jusqu'à présent, c'est la discipline. C'est donc l'état-major qu'il faut constituer.

En conséquence, un Comité central a été établi à Rome sous les yeux du Souverain-Pontife, afin de donner une direction aux comités des autres pays.

L'élan est donc donné, conclut un autre correspondant, celui de *La Vérité*, de Paris. L'on démasquera dans tous les pays catholiques et chrétiens la franc-maçonnerie, on mettra au grand jour tout ce que cache ce réceptacle. La tâche sera longue et ardue, et on n'aura pas besoin de s'arrêter à des bagatelles ridicules, peut-être même intéressées ; on montrera aux peuples et nations ce que la franc-maçonnerie cache sous son masque humanitaire. L'ennemi, une fois démasqué perdra toute force et tout crédit.—

Voilà l'œuvre du Congrès de Trente et voilà ses premiers fruits.

66 UN MANIFESTE LIBÉRAL 99

SOUS ce titre : *Un manifeste libéral*, vient d'être publiée une réponse aux accusations portées récemment contre le clergé canadien par un écrivain catholique de Montréal.

La riposte, vive, peut-être un peu sarcastique, victorieuse dans tous les cas, est venue de Québec. D'après *Le Courrier du livre*, l'auteur de cette brochure serait un religieux haut placé.

C'est assurément une œuvre de justice, conduite avec beaucoup de science théologique et une connaissance parfaite des questions d'histoire soulevées dans le débat.

Ce livre, sorti des ateliers de M. L. Brosseau, imprimeur-éditeur, de Québec, est en vente chez les principaux libraires de Montréal.

Ceux qui auraient lu l'attaque aussi injuste qu'inepte dont nos évêques et le clergé du Canada ont été l'objet, feraient bien de se le procurer.

ORDINATION

DIMANCHE, le 15 du courant, Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, a conféré, dans l'église cathédrale de Montréal : le *diaconat* à MM. les abbés J.-E. Belair, V.-T. Duhamel, A. Paiement, du diocèse de Montréal ; T.-J. Purcell, du diocèse de Boisé-City ; C.-S. Regan, du diocèse de Dubuque ; J.-E. Wey, du diocèse de Hamilton ; U.-J. Godin, du diocèse de Manchester ; C. Dagenais et J.-A. French, du vicariat apostolique de Pontiac ; J. De Villandré, J.-A. Powers, M.-B. Sullivan, du diocèse de Providence.

RECEPTE DECRETS

De la Sacrée Congrégation des Rites

1. Quelquefois la Sacrée Congrégation accordant l'autorisation de célébrer une messe solennelle ou même des messes basses dans quelque fête en dehors du calendrier (extrinsecz), ajoute cette clause : « *Pourvu qu'on n'omette pas la Messe conventuelle ou paroissiale conforme à l'office, là où il y a obligation de la célébrer.* » Pour expliquer cette formule, la Sacrée Congrégation a répondu qu'en ce qui concerne la messe conventuelle, il y a obligation de la célébrer dans toutes les églises, où on récite l'office en chœur, d'après le décret du 6 juin 1888 ; quant à la messe paroissiale, elle doit être conforme à l'office quand on doit la célébrer en l'appliquant *pro populo*. (Décret du 21 février 1896.)

2. Dans l'exposition privée du Saint-Sacrement, quand on donne la bénédiction *pyxide clausa*, on doit couvrir le saint ciboire avec le voile huméral (21 février 1896).

3. Par un décret du 26 février 1896, le Souverain-Pontife, sur la demande de la Sacrée Congrégation des Rites, élève la fête de saint Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr, du rite semi-double au rite double mineur.

4. Les intonations du *Gloria* et du *Credo* et toutes les modulations à exécuter par le célébrant à la messe chantée, à savoir

les oraisons, la préface, l'oraison dominicale, avec les réponses du chœur qui y correspondent (*cum relativis responsionibus ad chorum pertinentibus*) doivent-elles obligatoirement (*ex præcepto*) se chanter telles qu'elles sont notées dans le missel, ou peuvent-elles se chanter selon la coutume de certaines églises ? La Sacrée Congrégation a répondu le 14 mars 1896 : *Affirmativement* à la première question, *négativement* à la seconde, et il faut faire disparaître toute coutume contraire, conformément au décret du 21 avril 1873,

HOSTILITÉ DÉMASQUÉE



E Rév P. Leduc, vicaire général du diocèse de Saint-Albert, ancien membre du conseil de l'instruction publique dans les Territoires du Nord-Ouest, a publié, le mois dernier, une brochure que nous aurions dû recommander plus tôt à l'attention de nos lecteurs.

Cette étude sur l'ordonnance scolaire de 1892, sur son application tyrannique et pernicieuse, ne manquera pas, espérons-le, d'avoir du retentissement, non seulement dans les prairies de l'Ouest et du Manitoba, mais aussi dans le pays tout entier.

Nos Seigneurs Langevin, Pascal et Grandin se sont portés garants de l'exactitude complète des faits relatés par le Révérend Père. Or le vénérable prêtre nous assure, preuves en mains d'ailleurs, que ses compatriotes, tous les catholiques et les Canadiens français des Territoires du Nord-Ouest, sont en butte depuis quelques années à la plus odieuse persécution.

Dans ces régions, ce serait l'idée franc-maçonnique qui présiderait, plus au moins ouvertement, à l'organisation de l'instruction élémentaire ; le français serait systématiquement banni des écoles ; aux enfants on imposerait l'étude de livres dans lesquelles la religion serait hafouée et méprisée ; aux instituteurs catholiques et aux religieuses on rendrait impossible l'obtention des certificats d'enseignement, etc, etc.

Si toutes ces accusations sont vraies, et rien ne prouve, bien au contraire, qu'elles ne le sont pas, il faut relever la tête, il faut organiser la lutte. Qu'on se le rappelle, et que l'on y réfléchisse : c'est un crime, pour les parents catholiques, de laisser ainsi mener leurs

enfants à l'apostasie religieuse ; c'est un autre crime pour les Canadiens-français de laisser ainsi conduire toute une génération à l'apostasie nationale.

Eh bien ! ces crimes, ni les catholiques, ni les Canadiens-français, ne sont prêts à les commettre.

Ils aviseront, ils avisent déjà ; et quand leur patience sera à bout, quand le temps des invincibles et justes revendications sera venu, les persécuteurs d'aujourd'hui, les lâcheurs et les faiseurs de compromis comprendront que ce n'est pas en vain que l'on foule aux pieds les lois de l'honneur et les droits de la justice !

INFORMATIONS



LES cardinaux. — La mort du cardinal Ruggiero porte à cent-cinq le nombre des cardinaux décédés depuis l'avènement de Léon XIII et à sept celui des cardinaux décédés dans le cours de cette année.

Aujourd'hui le Sacré-Colège compte cinquante-six membres dont vingt-huit italiens et vingt-huit d'autres nationalités.

Ces derniers appartiennent six à l'Autriche, cinq à la France, cinq à l'Allemagne, cinq à l'Espagne, deux à l'Angleterre, un au Portugal, un à la Belgique, un aux Etats-Unis, un à l'Australie, un au Canada.

La presse et le mariage du prince de Naples. — A Rome, le samedi 24, a eu lieu le mariage du prince de Naples avec la princesse Hélène de Montenegro. La cérémonie a eu peu d'éclat ; aucun souverain étranger n'a voulu y assister.

Ces fêtes nuptiales, dit le *Don Chisciotte*, journal cependant à moitié officieux, « ne porte d'autre empreinte que le froid et aride caractère des cérémonies officielles ; elles n'ont rien de cette spontanéité des fêtes françaises qui, celles-là, dit-il, ont été vraiment des fêtes. » Et là-dessus il met en relief tout ce qu'il y a de mesquin dans la décoration en carton peint dont a été « ornée » l'exèdre des Termini pour l'harmoniser soi-disant avec les ruines grandioses des Thermes de Dioclétien et l'église non moins grandiose de Sainte-Marie-des-Anges (où a été célébré le mariage).

Mais c'est une fatalité, reprend une autre feuille libérale, *l'Italia del Popolo*, de Milan, que « tout ce qui porte à Rome le cachet de l'Italie officielle offre un aspect postiche et provisoire, depuis la transformation du Quirinal, ancien palais des Conclaves, en palais royal, jusqu'à ces maisons branlantes qui ont jonché de ruines modernes les nouveaux quartiers de la capitale, » et depuis la baraque en bois où est installée la Chambre des députés jusqu'à cette façade en carton que l'on vient d'ériger devant l'église Sainte-Marie-des-Anges.

D'autres aveux, dans un autre genre, sont à signaler au sujet des fêtes franco-russes ; la *Tribuna*, contrairement à d'autres journaux italiens acharnés à atténuer l'importance de ces fêtes et surtout des toasts échangés entre le Président de la République et le Tzar, constate que les paroles des deux chefs d'Etat ont eu à Cherbourg, à Paris, à Châlons, une gradation progressive dont l'ensemble et les circonstances complètent la signification et montrent, à n'en pas douter, qu'il s'agit bel et bien d'une alliance formelle entre les deux nations et leurs armées.

Un journal italien très-libéral, la *Gazetta di Torino*, vient de publier un article intitulé : *Assez de Rome capitale de l'Italie*. Cet article exprime la pensée de beaucoup d'Italiens. Sa conclusion est que Rome serait beaucoup plus peuplée et plus heureuse si elle était rendue au Pape, et que l'Italie elle-même ne reprendrait qu'à ce prix une position normale. On lit entre autres choses dans cet article :

« Rome est un monument, Rome est un sanctuaire. Ni sous l'un ni sous l'autre aspect, elle ne pouvait devenir le centre, le foyer et la directrice de la vie civile, politique et sociale d'une nation nouvellement éclosée, et qui a besoin d'être dirigée par des éléments nouveaux, dans un milieu également nouveau, comme elle. » Cette idée fera son chemin.

L'influence du Pape — Nouvelles constatations de la suprématie du Pape et de son action morale dans le monde :

D'après une information de *l'Agence Havas*, Léon XIII serait invité à remplir les fonctions d'arbitre dans le litige pendant entre la Hongrie et la Galicie au sujet de la possession du Mécrange (œil de mer), territoire pittoresque situé dans les montagnes de Fatra.

Nous savons, en outre, que la République d'Haïti et la

République Dominicaine ont également décidé de recourir à l'arbitrage pontifical au sujet d'un semblable litige de frontière.

Le nouveau nonce à Paris. — Nous avons déjà annoncé que S. Em le cardinal Ferrata aura pour successeur, à la nunciature apostolique de Paris, Mgr Clari, évêque de Viterbe, qui garde son siège et aura un titre archiepiscopal personnel.

Mgr Eugène Clari, né à Sinigallia, dans les Etats du Saint-Siège, le 9 septembre 1836, fut nommé évêque d'Amélia, le 25 septembre 1882 et transféré à Viterbe, le 16 janvier 1893.

Ce prélat a été le promoteur des fêtes et manifestations religieuses qui ont eu lieu dans sa ville épiscopale pour le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Léon XIII, et il vient d'achever le monument qui doit en perpétuer la mémoire.

Mgr Clari est précédé d'une grande réputation de science, de sagesse pratique dans la conduite des affaires, de piété éminente et de droiture de caractère.

LE RETOUR DE MGR L'ARCHEVEQUE

MM. les chanoines Racicot et Martin sont partis jeudi dernier pour se rendre à New-York, où Mgr l'archevêque est attendu aujourd'hui même. Prêtres et laïques sont priés de s'abstenir de toute manifestation à l'occasion de la rentrée de Sa Grandeur dans sa ville épiscopale. On ignore d'ailleurs le jour de l'arrivée de Monseigneur à Montréal.

AVIS

La chapelle des Clercs de Saint-Viateur, à Outremont, sera bénite dimanche prochain, le 22, par Mgr Pascal.

AUX PRIERES

Rév. Père Lecours, C.S.C., Memramcook, Saint-Jean, N.-B.
 M. Hogues, Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
 Cyrille Cantin, Saint-Martin.

THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successors of E. Chanteloup

Manufacturiers de CLOCHES

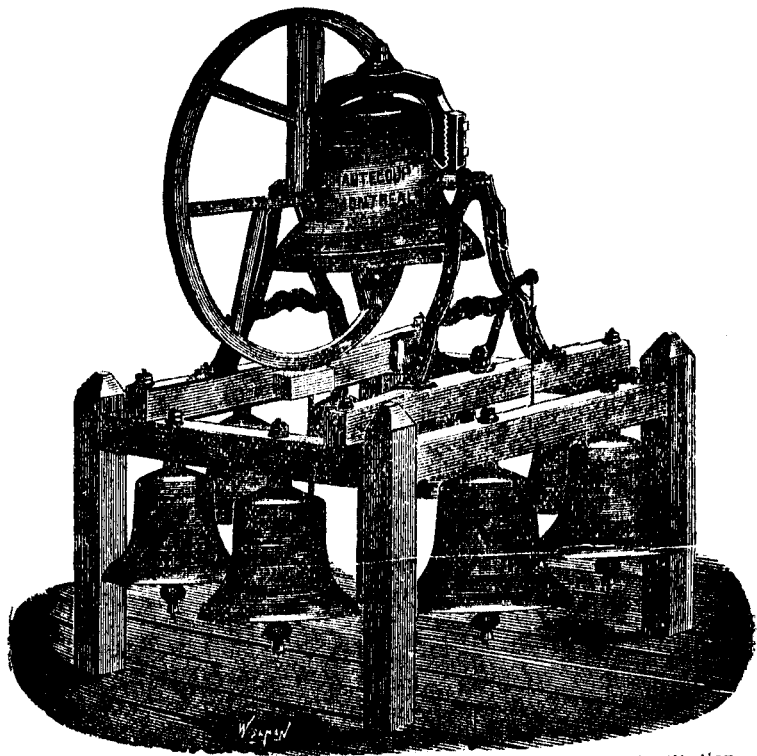
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes, pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de son, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hôpitaux et institutions religieuses.

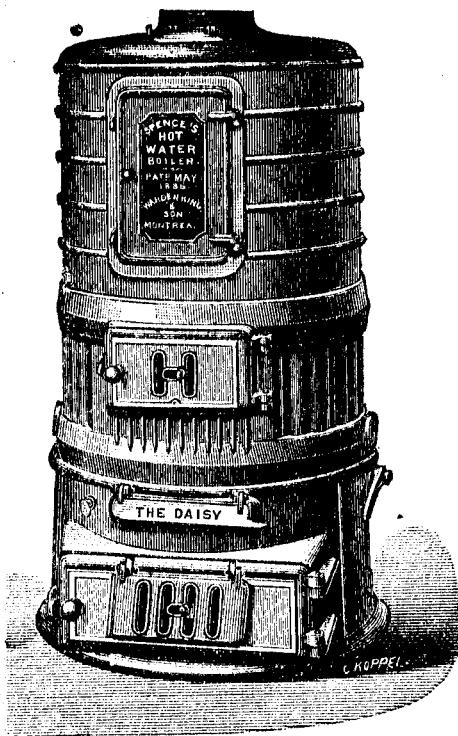
OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

FOURNAISES À EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Notre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,
Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

NAPOLEON BOURASSA

S'OCUPE AUJOURD'HUI

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

SAINT-HYACINTHE

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue BRIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE


97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE PHARMACIEN 2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.:

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.

CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

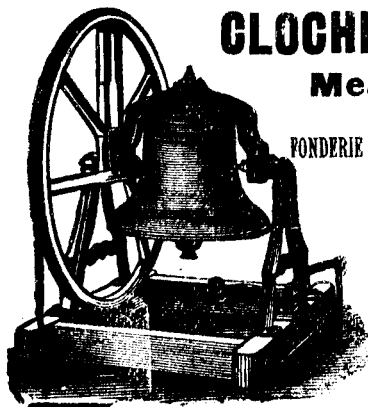
WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSELL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL



Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTRÉAL.

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu

F. ED. MELOCHIN

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DÉCORATION D'ÉDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri,

Montréal.

JOS HUSEBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud, de Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE,

} Agents de la Section Française.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

M. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGOISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGOISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7188

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de :

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 79 à 78, rue St-Pierre, - Montreal

ÉPICIERS EN GROS

TELEPHONE BELL 3040. TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

924 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huiles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinture, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Toute commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera bien faite et à des prix très modérés.

Une visite est sollicitée

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

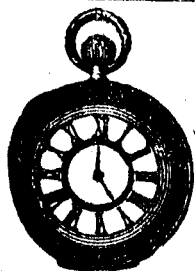
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16¹/₂ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Menuisiers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHE "

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

— Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1278.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

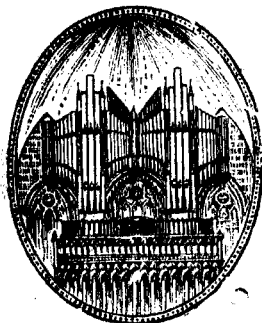
Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.



Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beaupré.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.